



NATIONS UNIES
DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES
DIVISION DE STATISTIQUE

**Séminaire sur la compilation des statistiques du commerce international de
marchandises, Douala, Cameroun, 12 au 15 juin 2006**

Présentation du Pays

Douane – Comores

L'élaboration des statistiques du commerce internationale dans les Douanes comoriennes

L'Union des Comores composées actuellement de 3 îles qui sont la Grande Comores, Anjouan et Mohéli dispose d'une Direction Générale. Chaque île est dotée d'une Direction régionale et des centres douaniers. Le service des statistiques douanières de chaque direction régionale collecte les informations relatives aux importations et aux exportations effectuées au niveau de l'île. Les données collectées au niveau de chaque île sont centralisées à la Direction des statistiques et informatique de la direction Générale des douanes.

Cette Direction Générale dont le siège est basé à la Grande Comores constitue la source principale de collecte d'information relative au commerce international. Cependant le système utilisé au niveau national est le SYDONIA depuis l'année 1992. Les données sont collectées au niveau de la Direction des statistiques et informatique par le système SYDONIA. Ce système fonctionnait au centre douanier de Moroni port, de l'aéroport international au niveau de la Grande Comores, au centre douanier du port international de Mutsamudu à Anjouan. Les autres centres tels que ceux du port et de l'aéroport de Mohéli et de l'aéroport d'Ouani à Anjouan ne sont pas automatisés.

Depuis la mise en place du système SYDONIA jusqu'à l'année 1997 laquelle a débuté la crise de séparatisme à Anjouan, on totalisait 4 bureaux automatisés inclus la direction des statistiques et informatique. Ces bureaux ne sont pas interconnectés par des réseaux informatiques, ce qui pose énormément des difficultés de la collecte des données au niveau national. Durant cette crise, les données centralisés n'étaient pas effectifs car la Direction régionale d'Anjouan ne diffusait pas les informations ; et raison de

plus, le bureau de dédouanement de Mutsamudu a cessé d'utiliser le système informatique.

Ainsi on compte actuellement dans les centres de dédouanement que deux bureaux qui sont automatisés. Le nombre des déclarations traitées sous forme électronique est de l'ordre de 850 par mois soit environ 10 000 par an soumis à presque 10 régimes douaniers. Les Comores ne possèdent pas de zones franche et industrielle.

Quant à la vérification des déclarations à l'importation ou à l'exportation, elle suit la procédure classique de dédouanement de la marchandise que sont le contrôle de forme et le contrôle de fond. L'évaluation des marchandises est confiée à une société d'inspection qui délivre un certificat de valeur qui sera joint à la déclaration.

La facture est l'une des supports qui permet d'identifier le pays d'importation. La vérification de la classification des marchandises correspond à la vérification de la déclaration. La Direction Générale des Douanes de l'Union des Comores ne dispose pas d'un système de traitement des données. Elles sont par ailleurs traitées d'une manière très insuffisante dans le système excel.